

**Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :

**58**

Conseillers présents :

**47**Suppléants ayant voix  
délibérantes :**4**

Conseillers représentés :

**6**

Total votants :

**57****CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 septembre 2017 A 18H30**

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président. Date de la convocation : 13 septembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 21 septembre 2017 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, André IMBERDIS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise SCHULZ, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

Jeannine SUAREZ à Christiane SAMSON  
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD  
Claude NOWOTNY à Stéphane RODIER  
Abdelhraman MEFTAH à Nicole GIRY  
Martine MUNOZ à Thierry BARTHELEMY  
Marie-Noëlle BONNARD à Paul SABATIER

**Conseiller.e.s absent.e.s :**

Ludovic COMBE  
Philippe BLANCHOZ  
Thomas BARNERIAS  
Didier ROMEUF  
Carine BRODIN

**Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes :**

Christine PETRUCCI  
Stéphanie BERNARD  
Arlette RELIER  
Joëlle MYE

**Secrétaire de séance :** Hélène BOUDON

**Remboursement des frais de personnel à la Ville de Thiers  
DELIBERATION N° 20170921-6**

**Rapporteur : Daniel BERTHUCAT, Vice-Président**

La Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne assure le fonctionnement de la piscine intercommunale de Saint Rémy sur Durolle.

Durant les vacances d'été 2017, la Communauté de Communes a eu à faire face à des absences imprévisibles au sein de l'équipe d'encadrement, composée de maîtres-nageurs qualifiés.

Parallèlement, la commune de Thiers ayant pu recenser parmi ses agents qualifiés, des maîtres-nageurs, non employés à cette période, il a été convenu entre les deux collectivités d'affecter ces agents à la piscine intercommunale de Saint Rémy sur Durolle.

Les coûts qui seront facturés à la Communauté de Communes intègrent ainsi la participation de 2 agents, pour deux journées de travail et l'équivalent de leurs indemnités kilométriques.

Il est demandé au Conseil Communautaire d'approuver le principe d'une facturation de ces personnels pour un montant de 357,50 €.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **approuve** le principe d'une facturation de ces personnels pour un montant de 357,50 €.

TOTAL VOTANTS :	57 =	Conseillers Présents : 51	+	Représentés : 6	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	57 =	Pour : 57		Contre : 0	
Abstention :	0				



*Pour ampliation certifiée conforme,*  
Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

